

raccorder au chemin de fer Intercolonial à Berry's-Mill, à 7.41 milles de Moncton, la distance totale de Harvey à Moncton étant de 122.12 milles, dont 144.41 auraient à être construits au prix estimatif de \$2,297,000. L'autre voie suit la même ligne jusqu'à Wilson's-Creek, et de là va sur une distance de 11.44 milles jusqu'à Salisbury-Station, sur le chemin de fer Intercolonial, à 13.21 milles de Moncton, la distance totale de Harvey à Moncton étant de 124.11, le coût estimatif des 110.9 milles de cette voie étant de \$2,232,000.

En adoptant le plus court de ces tracés, c'est-à-dire celui de Berry's-Mill, on gagnerait en distance entre Harvey et Moncton, comparativement à la présente route par voie de Saint-Jean, 31.88 milles, la distance par voie de Saint-Jean étant de 154 milles.

DIGBY ET ANNAPOLIS.

Vu l'insuccès des arrangements pris pour l'achèvement des 22 milles de chemin de fer entre Digby et Annapolis, N.-E., et qu'on trouvera résumés plus loin dans le présent rapport sous le chef "Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest," le gouvernement a entrepris la construction de cette section. La somme de \$500,000 consacrée à cette fin par l'acte 50-51 Vic., ch. 25, qui confirmait les arrangements faits avec la compagnie, a été appliquée aux travaux ainsi que stipulé dans l'arrangement. Les travaux progressent, mais d'après le rapport de l'ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat (*voir Annexe, p. 338*), on ne s'attend pas à ce qu'ils soient finis avant l'été 1891.

La construction de cette section établira une voie de communication non interrompue entre Yarmouth et Halifax.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

LONGUEUR DE LA LIGNE.

	Milles.
De Tignish à Royalty-Junction.....	113½
De Royalty-Junction à Mount-Stewart.....	20
De Mount-Stewart à Georgetown.	21
	— 154½

PROLONGEMENTS.

	Milles.
Embranchement du Cap-Traverse, d'Emerald (ci-devant la ligne de comté) au Cap-Traverse.....	13
De Royalty-Junction à Charlottetown.....	5
De Mount-Stewart à Souris.....	39
	— 57
	<u>210½</u>

Compte du capital.

Comme il n'a pas été ajouté à la dépense au compte du capital durant le dernier exercice, le coût total du chemin et de son équipement, imputable au compte du capital à la fin de l'exercice 1889-90, reste le même qu'à la clôture de l'exercice 1888-89, savoir.....

\$3,741,780 89